

BAC PRO

Technicien géomètre topographe



Avant de commencer les travaux (construction d'une nouvelle route, de lotissements...), il faut prendre des mesures pour implanter ces constructions sur le terrain.

Le technicien géomètre procède à des relevés de terrain en n'omettant aucun détail : niveaux d'altitude, arbres, poteaux télégraphiques, murs... A partir de ces relevés, il établit des plans et des cartes sur ordinateur. Il utilise les mêmes techniques pour établir le cadastre, le registre public des propriétés. Il contribue à l'établissement des différents documents permettant la mise en copropriété des immeubles et participe au mesurage de la superficie.

Ses activités sont très variées et s'exercent aussi bien sur le terrain qu'en intérieur, au bureau. Le technicien géomètre utilise un matériel de haute technicité (tachéomètres électroniques, appareils de relevés robotisés, positionnement par satellite) et des logiciels professionnels dédiés au calcul et au dessin assistés par ordinateur.

Débouchés

Le titulaire du bac pro Technicien géomètre-topographe peut être recruté par un cabinet de géomètres experts, une société de topographie, un bureau d'études techniques, le service technique d'une collectivité (ville, communauté urbaine, département...), une entreprise de bâtiment travaux publics, une entreprise gestionnaire de réseaux (adduction d'eau, assainissement, électricité...), le secteur de l'environnement (parcs naturels, agences de l'eau).

Métier(s) accessible(s) :

- Technicien géomètre-topographe

Accès à la formation

Après la 3^e, seconde professionnelle Etudes et topographies du bâtiment et des travaux publics.

Qualités requises :

- bonne représentation spatiale
- rigueur et précision

Programme

Disciplines et activités	Durée horaire annuelle	Durée horaire Hebdomadaire*
Enseignements professionnels	384 h	13h45
Economie-gestion	28 h	1h
Prévention-santé-environnement	28h	1h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	50h	1h45
Enseignements généraux		
Français, histoire-géographie, éducation civique	126h	4h30
Mathématiques Sciences physiques et chimiques	116h	4h
Langue vivante	60h	2h
Arts appliqués-cultures artistiques	28h	1h
EPS	75h	2h ou 3h
accompagnement personnalisé	70h	2h30

*Horaire hebdomadaire moyen

Descriptif des enseignements professionnels

- Topographie : informations géographiques (systèmes de référence géodésiques, cartes et plans, angles, longueurs, dénivelés...), saisies des données (mesurages des longueurs et des angles...), traitements numériques (trigonométrie, géométrie, les coordonnées, les intersections, calculs de canevas...), traitements graphiques (représentation du relief, plans topographiques et conventions, infographie, géomatique...)
- Foncier et droit professionnel : foncier (bornage, copropriété, cadastre...), droit civil, droit de l'urbanisme, droit administratif, droit de la construction et des travaux publics.
- Mathématiques et sciences physiques appliquées
- Domaines particuliers d'intervention du géomètre

Stage

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.) sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel

- Epreuve scientifique et technique :
 - analyse d'un dossier, coeff. 2
 - mathématiques et sciences physiques, coeff. 2
 - travaux pratiques de sciences physiques, coeff. 1
- Epreuve de technologie : étude et exploitation de données:
 - production de documents techniques et juridiques coeff 2
 - traitement numérique de données, coeff 2
- Epreuve de production et communication
 - présentation d'un dossier d'activité, coeff 3
 - saisie des données, coeff 2
 - exploitation des mesures de terrain, coeff 2

Domaine général

- Langue vivante, coeff. 2
- Français, coeff. 3
- Histoire géographie, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Education artistique, arts appliqués, coeff. 1

Epreuves facultatives (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) :

- Langue vivante
- Hygiène-prévention-secourisme

Statistiques

En 2014, dans l'académie de Montpellier : 40 candidats inscrits, 40 présentés, 29 admis (soit 72.50% de réussite).

En 2015, dans l'académie de Montpellier : 28 candidats inscrits, 28 présentés, 19 admis (soit 67.86% de réussite).

En 2016, dans l'académie de Montpellier : 38 candidats inscrits, 36 présents, 23 admis (soit 63,89% de réussite).

En 2017, dans l'académie de Montpellier : 18 candidats inscrits, 18 présentés, 11 admis (soit 61.11% de réussite).

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- BTS Géomètre topographe

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux.

Où se former

- 11 **Castelnaudary**
Lycée des Germaine Tillion (*Public*)
- 30 **Nîmes**
Lycée professionnel Frédéric Mistral (*Public*)
- 34 **Bédarieux**
Lycée professionnel Fernand Léger (*Public*)

Pour en savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e », « L'après bac pro »
- Dossier « Le dico des métiers »
- Parcours « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »
- Zoom sur les métiers « Les métiers du bâtiment »
- Fiches métiers « BTP, architecture, urbanisme »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

Sur internet

www.onisep.fr

N'hésitez pas à rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue.